

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 février 2025**

Date de la convocation : 4 février 2025

transmise le : 4 février 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 17

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Nathalie GRATHWOHL, Christiane WOLFHUGEL, Olivier RIEDINGER, Madame Christiane SAEMANN, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Laëtitia GRASSER, Sylvia ECKERT, Thierry RIEDINGER, Emmanuelle EBERHARDT, Mathieu HIRSCH.

Étaient absents excusés : Madame MAEHLING qui donne pouvoir à Mme GRASSER, Monsieur SCHURR qui donne pouvoir à Monsieur GANTER, Monsieur TAESCH qui donne pouvoir à Madame DEBRIE, Monsieur DOLLINGER, Monsieur OTTMANN qui donne pouvoir à Monsieur WOLFF, Monsieur WAEFFLER, Madame GRATHWOHL qui donne pouvoir à Madame ECKERT, Monsieur WINTER.

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier RIEDINGER

2025-014 Aménagement de la placette Heyler

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'aménagement de la placette Heyler.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix exprimées, Monsieur Wolff ne prend pas part aux votes, le Conseil Municipal :

- Valide le projet d'aménagement de la placette Heyler
- Autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation pour les travaux et à passer commande de l'œuvre d'art
- Valide le budget prévisionnel dont le montant d'élève à 79 349 euros et précise qu'il sera inscrit au Budget Primitif 2025.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions pour ce projet.

Pour extrait conforme à Hoerd, le 14.02.2025
Publié le 14.02.2025
Transmis à la Préfecture le 14.02.2025
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Olivier RIEDINGER

Le Maire
Denis RIEDINGER

Accusé de réception en préfecture
067-216702050-20250211-2025_014-DE
Date de rétrotransmission : 14/02/2025
Date de réception préfecture : 14/02/2025

